

CONTACT

Bulletin d'informations municipales

« Sortez vos baskets ! »

À DÉCOUVRIR AUSSI



Dossier : zoom sur les chemins de randonnée



Exclusivité : participez au projet « capsule temporelle »



Évènement : le son et lumière revient

Sommaire

2- Edito

3- Actualité

4- Retour sur

5- Événement

6- Travaux

7- Vie scolaire

8- Dossier

10- Vie associative

13- Vivre Ensemble

14- Méteren infos



Contact n°32

Publication gratuite éditée par la commune de Méteren

Mairie de Méteren : 03 28 49 04 08

Direction de la publication : Béatrice Descamps

Rédaction : Elizabeth Boulet

Mise en page : Benoit Fache

Tirage : 1100 exemplaires

Impression : Presse Flamande Hazebrouck

L'émotion suscitée par l'incendie de Notre Dame nous rappelle à quel point nous avons besoin de repères. Édifice patrimonial, lieu de culte et de partage, point zéro des routes de France, Notre Dame c'est un peu comme l'église au milieu d'un village rural. Cette église, point névralgique du centre bourg, tocsin du temps qui passe, que l'on voit sans vraiment voir...

Ces édifices sont des témoins vivants des siècles passés. Notre attachement y est profond et les circonstances actuelles nous le démontrent plus encore. Nous avons une responsabilité collective, municipalité et citoyens, dans l'entretien et la restauration de ces bâtisses. C'est cette responsabilité et cet attachement qui ont accompagné le chantier de rénovation de l'église Saint-Pierre Saint-Paul et qui guideront la suite des travaux, notamment la restauration du clocher.

Béatrice Descamps
Maire

L'incendie de Notre Dame nous enseigne que ce que nous considérons comme acquis peut nous être enlevé à tout moment. Il nous met face à notre propre incapacité à lutter contre les éléments et à anticiper certains événements. Il nous montre également que nous sommes capables de faire cause commune, quand il s'agit de notre patrimoine, de notre histoire, de notre héritage.

Depuis cet événement tragique, et l'élan de générosité qui a suivi, des parallèles, parfois maladroits, ont été faits pour dénoncer l'absence d'aides à d'autres causes tout aussi nobles. S'il est inopportun d'opposer les pierres aux hommes, le lien peut aisément être fait avec la planète, patrimoine commun à toute l'Humanité.

Nous tous, qui considérons notre planète comme acquise, qui ne mesurons pas toujours les conséquences de notre consommation et de nos habitudes, nous tous qui assistons impuissants au déchainement des éléments. Faisons cause commune pour ce patrimoine, notre héritage et celui que nous laisserons à nos enfants.

Elizabeth Boulet
Conseillère Municipale Déléguée à la Communication

Élections européennes



Les électeurs sont convoqués le dimanche 26 mai 2019 pour élire les représentants français au Parlement européen. La campagne électorale a été ouverte le lundi 13 mai 2019 à zéro heure et s'achèvera le samedi 25 mai 2019 à minuit.

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle, au scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Pour la France, les électeurs sont appelés à désigner 79 eurodéputés.

Les deux bureaux de la commune, situés à la salle des Fêtes, rue Nationale, seront ouverts de 8h00 à 18h00. Les personnes désireuses de participer au dépouillement (après 18h00) peuvent d'ores et déjà se faire connaître en mairie.

Suite à la mise en œuvre du registre électoral unique, qui a refondu l'ensemble des listes électorales du pays, une nouvelle carte électorale vous a été envoyée au début du mois de mai.

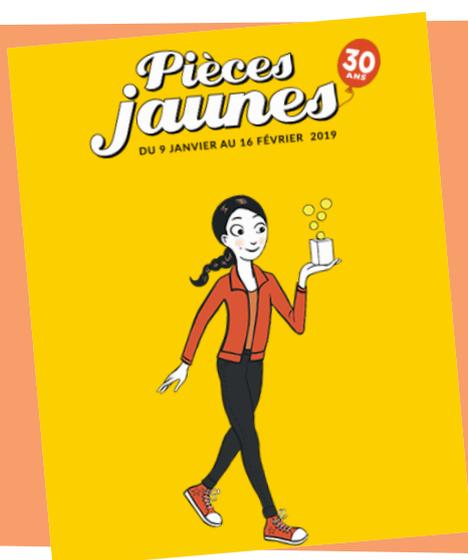
RAPPEL : une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

Report de l'enquête publique sur le PLUI-H

Depuis septembre 2014, la CCFI a engagé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), afin de définir les règles en matière d'urbanisme, de développement et d'aménagement du territoire, pour les quinze prochaines années.

Après une procédure de validation par l'intercommunalité et les communes, l'enquête publique a été lancée le 20 mars dernier.

Or, suite à des complexités administratives et en concertation avec les élus du territoire, la CCFI a décidé de reporter cette consultation. L'enquête publique est annulée et sera reconduite dans les meilleurs délais. Ce décalage sera néanmoins mis à profit pour intégrer l'ensemble des remarques et ainsi affiner plus encore le document final en partenariat avec les communes.



La collecte pour l'opération « pièces jaunes », mise en place à la mairie, a permis de récolter 9,024 kg de pièces dont 5,752 kg apportés par l'école Saint Joseph de Saint-Jans-Cappel. Un bel effort de solidarité pour la trentième année de cette association qui œuvre pour égayer le quotidien des enfants hospitalisés.

Animations à la résidence l'Aubépine



Le 27 février et le 20 mars dernier, des après-midi festifs ont été organisés à la maison de retraite pour le plus grand plaisir des résidents. Chansons musette, danses (avec la compagnie de Saint Jans Cappel, Vlam Koekjes), jeux divers, les résidents ont apprécié ces moments de partage et de convivialité.

Jubilé



Le 9 février 2019, en mairie, Robert Laevens et Thérèse Parachini ont célébré leurs noces d'or. Il se sont unis le 6 février 1959 à Hayange dans la Somme.

Concours photo



La gagnante du concours photo 2018 est Lucie Duborper avec la très belle photographie du chemin du Vierayms, en première de couverture. Merci aux participants de ce concours Juliette Duyck et Edith Despringre, pour les clichés qu'ils nous ont fait parvenir.



Spéctacle

Retour en image sur la très belle soirée lors du festival le P'tit Monde avec le spectacle « Le Jardinier », joué le 26 avril dernier. 130 élèves des deux écoles ainsi que 86 personnes ont pu apprécier ce spectacle. Beau succès.

Le Son et Lumière revient en 2019

« A l'époque de la grande guerre, découvrez le destin de Jean-Baptiste et Zulmée, un jeune couple de paysans installé à Méteren. Mobilisé, Jean-Baptiste laisse son épouse, enceinte, s'occuper seule de la ferme. Leur correspondance durant ces quatre ans ne cessera jamais et témoigne de la vie des soldats et des civils durant le conflit. A travers leur histoire, c'est celle de tous les Méterenois qui est retracée, dans ce petit village durement marqué par les combats. »

Créé à l'occasion du centenaire de la destruction du village, le son et lumière a connu un réel succès. C'est pourquoi l'association, avec la participation de la commune, a décidé de renouveler l'événement et de vous proposer trois nouvelles représentations sur la place, fraîchement renommée « Place César Herreman ». Elles auront lieu les 30, 31 mai et 1er juin 2019 à 22 heures.

Le public pourra profiter d'un spectacle de grande qualité mené par une équipe de bénévoles engagés, d'effets pyrotechniques et de décors grandioses.

De nombreuses places ont déjà été vendues, alors n'hésitez plus. La billetterie est ouverte tous les samedis matin en mairie de Méteren. Il est également possible de réserver les places sur le site : unvillageen14.wordpress.com, 07 66 80 91 42

Participez au projet « Capsule temporelle »



Comme annoncé lors des vœux du maire, la municipalité lance son projet « capsule temporelle ». Il s'agit d'une boîte, scellée, qui renferme des témoignages et souvenirs d'une époque, pour être déterrée dans 50 ans, par les futurs habitants du village. A l'image d'une bouteille à la mer, chaque famille est invitée à transmettre un témoignage pour les méterenois du futur.

L'objectif est double : montrer aux générations futures comment était la vie à Méteren 50 ans auparavant, à quoi ressemblait le village, quelles étaient nos habitudes de vie, etc. mais également laisser un témoignage, aux générations futures. Si nous pouvons savoir quelle était la vie il y a 100 ans, c'est grâce à ces nombreux témoignages, photos ou manuscrits, que nous avons une idée assez précise de la physionomie du village et de ses usages.

Aujourd'hui, le tout numérique a supplanté les archives images ou écrites. Aucun de nous ne sait si ces supports continueront d'exister demain.

Pour participer, c'est simple. Il vous suffit de rapporter en mairie, en format papier (ni clé USB, ni support numérique), un moment de vie à Méteren qui témoigne de notre époque. Chacun est libre du format que cela peut prendre, la photo n'étant pas le seul support.

Vous avez jusqu'au 30 septembre pour ramener ces témoignages datés et identifiés (avec noms et prénoms) en mairie. Après cette date, les éléments sont susceptibles de ne plus être acceptés.

La capsule sera scellée en décembre et enfouie dans la foulée pour être déterrée en janvier 2070.

La municipalité propose également à 3 habitants qui désirent participer à l'organisation de cet événement de participer au comité de pilotage. Les 3 premiers habitants qui se manifesteront en mairie seront retenus pour participer à l'organisation de cette opération.

Travaux

La salle des fêtes fait peau neuve



Notre salle des fêtes a besoin d'un coup de jeune. Cette rénovation concerne plusieurs aspects. Il est d'abord prévu de revoir l'isolation thermique et acoustique de la grande salle, construite en 1985, grâce notamment au remplacement des menuiseries. Le système de chauffage, obsolète et bruyant, sera changé pour un dispositif plus économe en énergie et programmable pour éviter de chauffer en continu. La cuisine sera mise aux normes, réaménagée et certains de ces équipements seront remplacés. Les sanitaires seront refaits à neuf et rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite. La salle sera également équipée d'un système de sonorisation et de vidéo projection performant.

Tout un travail de mise en conformité et de recherche de performance énergétique sera fait (robinetteries, éclairage, chaudière à condensation, ...) pour permettre à l'équipement de réaliser près de 50% d'économies d'énergie par rapport à sa consommation actuelle.

Pour ce faire, la salle des fêtes sera fermée au public et aux associations à partir du 15 juillet jusqu'au 1er décembre 2019, le temps de réaliser ces travaux.

Fin des travaux pour les rues de l'Oseraie et Wicart

En parallèle des travaux d'assainissement et d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, la commune a procédé à la modernisation de l'éclairage public, en implantant de nouveaux mâts avec des luminaires à LED. Le gain attendu en matière de consommation, et donc d'économie d'énergie est de 57% dans les rues Wicart et Oseraie et de 65% dans la résidence des peupliers. Coût de l'opération pour la commune : environ 45 000 € TTC. La fin des travaux a également rétabli la signalétique de circulation telle qu'elle existait avant le chantier. Le stop de la rue de l'Haeghedoorne n'existe plus et le stationnement sur cette partie de la rue est de nouveau autorisé.



Salle de musique

Le 13 mars dernier, l'Harmonie Municipale a réceptionné les clés de la nouvelle salle de musique située à proximité de la salle des fêtes et y a répété pour la première fois le 15 mars.

A l'étroit dans la salle actuelle, il était nécessaire de reloger les répétitions de l'association dans un lieu plus adapté et mieux isolé du son. Ce nouvel équipement comprend un grand espace dédié aux musiciens et instruments, des placards de rangement, d'une climatisation et d'un plafond acoustique. La construction de cette salle, dont le chantier a pris quelques semaines de retard, s'élève à environ 450 000 € TTC. Un bel investissement pour la commune, dont l'inauguration est prévue lors du city tour inaugural le 29 juin prochain.



Restaurant scolaire

La rentrée de septembre verra une nouvelle organisation au restaurant scolaire. Suite à un audit sur son fonctionnement, et le constat de dépassement de sa capacité d'accueil, le restaurant doit s'adapter à un flux de convives qui augmente d'année en année. Les files d'attente, les repas pris dans la précipitation, sont générateurs de stress pour les élèves ainsi que le personnel de restauration, il était donc nécessaire de réfléchir à une meilleure organisation de la pause méridienne.

La solution envisagée, confirmée par les conclusions de l'audit, est d'augmenter la plage horaire de la pause méridienne (actuellement de 12h à 13h30 pour les deux écoles). Cela nécessite donc une modification des horaires de classe.



Après plusieurs réunions, de concertations et de discussions avec les parents et les directrices d'école, un consensus s'est dégagé sur l'organisation suivante, dès la rentrée de septembre :

Pour l'école Fabre d'Eglantine : fin des cours à 11h45, reprise à 13h15, avec restauration scolaire de 11h50 à 12h30. Pour l'école Sainte Marthe, les horaires restent inchangés : fin des cours à 12h00, reprise à 13h30, avec restauration de 12h35 à 13h15.

Sous réserve de validation par l'inspection académique, ce nouvel emploi du temps sera expérimenté deux jours en juin (les 17 et 18).

Ecole Sainte Marthe



Le vendredi 22 mars tous les enfants de l'école ont joué une pièce de théâtre : « l'inspecteur toutou » de Pierre Gripari à l'occasion de la soirée expression. Ce fut une enquête à travers les contes (la belle au bois dormant, le petit Poucet, Alibaba et les 40 voleurs, Cendrillon, Boucle d'or, Blanche-Neige et les sept nains...) : quand une baguette magique disparaît, que se passe-t-il ? Chants, danses, poésies, musique, les arts se sont rencontrés le temps d'une soirée pour le plus grand plaisir du public et des familles.



Les 1er et 2 avril, avec la participation de la mairie, les élèves de CE1 et CE2 ont découvert en avant-première des textes du spectacle «le jardinier» qu'ils ont vu le 26 avril à la salle des fêtes. Ils ont travaillé sur les textes et inventé des haïkus sur les saisons grâce à une comédienne qui les a initié.



Le vendredi 5 avril, les enfants de l'école ont repris quelques chansons devant les seniors de la résidence de l'Aubépine. En juin, ce sera au tour des CM2 de proposer un loto intergénérationnel.

Sortez prendre l'air !

Randonnée pédestre, équestre ou cyclable, ce ne sont pas les chemins qui manquent autour des Monts de Flandre. Qui n'a jamais foulé, dès les premiers rayons du soleil printanier, les chemins qui bordent l'étang des 4 fils Aymon ? Qui n'a jamais eu envie de regonfler les pneus de son vélo pour emprunter la Ketelstraete ? Le printemps est bien souvent l'occasion de découvrir ou redécouvrir les merveilles de la nature ou du patrimoine qui nous entourent, que l'on soit sportif aguerri ou simple promeneur.

Certains circuits sont bien connus des randonneurs comme le sentier des 4 fils Aymon qui part de l'étang et remonte jusqu'au Mont des Cats. D'autres, se composent au gré des envies.



Découvrez le premier réseau point-nœud de France

Depuis plusieurs années, le vélotourisme connaît un essor exceptionnel partout en Europe. Nos voisins Belges, ainsi que les Pays-Bas sont en avance sur l'accessibilité de leur territoire aux cyclistes, d'où le souhait du Département du Nord de créer, dans la continuité du réseau existant en Flandre belge, un réseau point-nœud.

Sur le même principe que ce qui existe déjà pour la randonnée pédestre, les cyclistes pourront ainsi créer leurs propres itinéraires via un réseau de jonctions numérotées.



Le tout premier réseau français permettra de sillonner la Vallée de la Lys et les Monts de Flandre. Il est matérialisé par des panneaux verts identiques à ceux utilisés chez nos voisins belges et hollandais. Le déploiement de ce réseau point-nœud est effectif depuis le mois de mars, même si tout le balisage n'est pas encore posé. Avis aux amateurs de vélo !



Venez arpenter le circuit des chapelles

Le saviez-vous ? Le territoire flamand regorge de petites chapelles, souvent situées aux abords des carrefours, perdues en pleine campagne. Patrimoine remarquable et sacré, ces chapelles sont souvent entretenues par des bénévoles ou des riverains. C'est ce petit patrimoine rural qui a donné envie à Jean-Claude Sarrazyn, président du Méteren cyclo club, de construire une boucle cyclotouriste autour de ces édifices, à l'image des circuits mis en place par le comité départemental du sport en milieu rural. Au-delà de la promenade, c'est une immersion au cœur des usages religieux flamands.

Le Méteren cyclo club vous donne rendez-vous le 15 août prochain, à l'occasion de la journée de l'Assomption, à venir découvrir ces chapelles dédiées à la vierge Marie.

RDV à 8h45 sur la Place César Herreman, pour un départ à 9h.

Renseignements auprès de Jean-Claude Sarrazyn : jean-claude.sarrazyn@ac-lille.fr ou au 06 68 68 10 85.



Un contact, une asso

Parce que c'est le printemps, parce que sortir notre vélo nous démange, parce que cette rubrique est l'occasion de faire connaître des associations parfois méconnues, le Contact se consacre cette fois-ci au Méteren Cyclo Club.

Créé en 1983 par Jean-Claude Sarrazyn, actuel président, ce club a vocation à rassembler des passionnés de cyclisme et des jeunes autour de sorties vélo. Au départ, ces sorties étaient organisées les mercredis et pendant les périodes de vacances scolaires. Les entraînements étaient souvent complétés de petites initiation à la mécanique et aux gestes d'entretien des vélos.

Puis, de fil en aiguille, le club s'est engagé dans les courses et challenges. Le partenariat avec l'UFOLEP a permis d'organiser des courses et brevets et les effectifs du club n'ont cessé de grossir. Les premières années, on comptait jusqu'à 45 licenciés, pour ce club monté par des copains.



En 1993, le club organise les championnats des Flandres de cyclo-cross UFOLEP au Mont des Cats.

Les coureurs du club seront sponsorisés par une entreprise de motoculture bien connue des Méterenois, il s'agit de l'entreprise VANHERSEKE.

Rappels de sécurité

La cohabitation entre véhicules et vélos n'est pas toujours aisée, il est donc bon de rappeler que le conducteur doit réduire sa vitesse lors du croisement ou du dépassement de cyclistes isolés ou en groupe (R413-17, 4ème classe). De même, pour effectuer un dépassement, le conducteur ne doit pas s'approcher latéralement d'un cycliste à moins d'un mètre en agglomération et un mètre et demi hors agglomération (R414-4, 4ème classe).

Enfin pour les cyclistes, il est recommandé (obligatoire de nuit ou le jour en cas de défaut de visibilité) de porter gilet haute visibilité lorsqu'on circule hors agglomération.

D'autres courses ont ponctué la vie du club, comme la célèbre course Lille Harelod.

Aujourd'hui, les conditions de circulation ont bien changé. La dangerosité de certaines routes ont contraints ces passionnés de vélo à concentrer leurs sorties sur les chemins vicinaux. Le club vit encore grâce à sa bande de copains, tous passionnés, qui sortent leur vélo deux à trois fois par semaine (les mardis, jeudis et dimanches matins) pour « avaler » quelques kilomètres dans une ambiance conviviale.

Actuellement, le Méteren Cyclo Club dépend du foyer rural, lequel propose tout un panel d'activités associatives à destination des Méterenois.

Retour en images



Chasse à l'œuf organisée par le comité des fêtes avec 148 enfants inscrits.

Galette du yoga le 17 janvier.

Chœurs des Monts de Flandre



Le 30 mars dernier, les résidents de la maison de retraite de Méteren et leurs amis, ont accueilli la chorale paroissiale pour un rendez-vous de printemps. Ensemble, les choristes et résidents ont entonné l'Hymne à l'amour, Mon amour de St Jean, Méditerranée, et bien d'autres succès de la chanson française.

Les choristes ont reçu un accueil chaleureux, grâce au personnel de l'EHPAD qui a anticipé cette rencontre en préparant les chants avec les résidents.

Parcours du cœur



Le dimanche 7 avril, malgré un temps incertain et un soleil timide, 63 personnes se sont donné rendez-vous pour le parcours du cœur. Ils ont choisi différents parcours à travers la campagne méterenoise. A cette occasion, jeunes et moins jeunes se sont côtoyés à l'image de Léonie âgée de 6 ans et de Renée, la doyenne, âgée de 80 ans.

Les Amis d'Aymon



Au-delà de la gestion du géant « Les Quatre Fils Aymon », l'association gère également la géante « Leent'je », créée par les aînés il y a plusieurs décennies. La promotion de la culture et du folklore est au cœur de ses missions et il n'est pas rare que les Amis d'Aymon participent à des événements organisés par d'autres associations.

La principale manifestation de l'association reste, bien entendu, le traditionnel repas musette du 14 juillet à la salle des fêtes, très attendu chaque année par ses fidèles participants. Exceptionnellement, ce repas n'aura pas lieu en 2019, l'association se réservant pour ses 20 ans, en 2020 pour vous proposer un anniversaire riche en animations.

Comité des fêtes

Les rendez-vous du comité des fêtes

Animations du week-end du 14 juillet :

13 Juillet : soirée du feu d'artifice avec diverses animations (concours de chants, quizz, harmonie municipale, groupe jazz), restauration sur place (buvette et barbecue) et après le feu d'artifice, un bal.

14 juillet : à 14h30, animations musicales en centre-ville.

15 juillet : de 14h30 à 16h30, balade en poney, jeux de ducasse



Braderie sur la Place César Herreman :

le 21 juillet de 06h00 à 15h00 Inscriptions obligatoires en mairie: de 9h à 12h le 15 juin pour les riverains, le 22 juin et 06 juillet pour les exposants non méterenois.

Pour plus de renseignements : cdf.meteren@gmail.com - <http://comitefetesmeteren.fr>

Facebook : Comité des Fêtes Méteren

Concours des maisons fleuries.

Comme chaque année, le concours des jardins, maisons et fermes est accessible à celles et ceux qui souhaitent y participer. Pour déterminer le classement, plusieurs passages seront effectués de juin à août 2019. Les remises des prix seront effectuées lors de la journée du patrimoine le samedi 21 septembre 2019.

Si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez vous signaler en mairie ou par mail sur la boîte du comité des fêtes cdf.meteren@gmail.com avant le 31 mai 2019 en indiquant vos noms, prénoms et adresse. Le comité des fêtes vous remercie de votre participation au fleurissement du village.

Méteren Beach Festival

Gonflé à bloc depuis 10 ans !

Il vous a manqué l'année dernière, le Meteren Beach Festival revient cette année pour sa 10ème édition. Déjà 10 ans qu'il anime votre dernier week-end de juin avec des activités toutes plus folles. L'équipe d'Atout jeune vous propose de la rejoindre le 28 et 29 juin 2019 au milieu des jeux gonflables pour un moment en famille ou entre amis. Un large choix de modules parmi lesquels le plus grand parcours d'Europe, grande nouveauté de cette année, qui contient 100 mètres de structure gonflable pour des défis toujours plus funs !

Cette année, la color n'aura plus lieu le samedi mais le vendredi 28 juin à 21h. Munissez-vous de votre t-shirt blanc, de vos lunettes ainsi que vos lampes de poche et venez profiter d'une course colorée sur un parcours d'1,5 km dans le village. Dès 18h le parcours du combattant sera ouvert aux enfants, et vous pourrez le

traverser lors de la course.

Rendez-vous vers 22h30 pour le lancer final !

Vous aimez résoudre les enquêtes ? La marche ne vous fait pas peur ? L'équipe Atout jeune vous propose les Mystères de Méteren : une marche familiale et conviviale accessible à tous. Prenez vos chaussures de marche, suivez un parcours de 5 ou 10 km, au choix, et venez résoudre l'enquête en recherchant des indices tout au long de votre trajet. Alors rendez-vous le samedi 29 juin de 8h à 10h à la salle des fêtes de Meteren.

Réservez vite votre week-end du 28 et 29 juin et rejoignez-nous sur facebook pour suivre la programmation de l'événement ! Nous vous attendons nombreux pour fêter les 10 ans du Méteren Beach Festival toujours dans la joie et la bonne humeur, et venez en famille vivre des activités inédites !



Covoiturez malin



De nombreux méterenois prennent chaque matin leur véhicule pour se rendre au travail, notamment dans la métropole lilloise. Ils habitent parfois le même quartier ou la même rue et, sans le savoir, ils se suivent sur la route, contribuant ainsi aux embouteillages des autoroutes et du périphérique. Au-delà des ralentissements, la question de la pollution de l'air est également préoccupante. La concentration de particules fines dans la métropole n'est pas que le problème des habitants des grandes villes mais doit être au cœur de nos préoccupations à tous.

Ce sont nos efforts cumulés, et le changement de nos habitudes qui permettront

d'inverser la tendance et de faire en sorte que la pollution de l'air ne s'étende pas aux secteurs ruraux. Si vous êtes intéressés par du covoiturage, faites-vous connaître en mairie (ou grâce au formulaire « contact » du site internet), afin d'être mis en relation avec d'autres méterenois qui souhaiteraient covoiturer.

Réduisons nos déchets

Le 25 février 2019, le Conseil Syndical a adopté le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2019-2024.

Dans ce cadre, certaines actions commencent à être mises en place telles que : « J'amène mes contenants ».



Un autocollant a été créé par le SMICTOM des Flandres à destination des commerçants invitant les consommateurs à se munir de leurs propres contenants pour faire leurs achats (sacs, boîtes...). A ce jour, 8 commerçants d'Hazebrouck et 9 commerçants de Bailleul dont 4 situés sur le marché Pôle Gare du jeudi, ont apposé l'autocollant sur leur devanture et s'engagent dans l'action! Cette action a vocation à se généraliser à l'ensemble du territoire et des commerçants qui souhaitent s'engager dans la démarche. D'autres actions telles que la mise en place d'un frigo solidaire, l'éco-exemplarité des collectivités, la lutte contre le gaspillage alimentaire, etc. seront effectives dans les semaines à venir.

Participez à cette démarche de réduction de vos déchets en amenant vos contenants dans les commerces, en collant un « stop pub » sur votre boîte aux lettres (disponibles en mairie et dans les commerces), en laissant vos suremballages dans les supermarchés, en consommant du local et des produits de saison, en achetant des vêtements et jouets d'occasion, ... Chacun à son niveau peut réduire ses déchets.

Ramassons nos déchets

Comme l'année dernière, la commune de Méteren participe à l'opération World Clean Up Day, qui aura lieu le 21 septembre prochain en lien avec l'association Atout Jeune Environnement, le comité des fêtes et de nombreux bénévoles engagés.

Le World Clean Up Day est la journée mondiale du nettoyage de notre planète. C'est un mouvement de citoyens mondial qui unissent leurs forces pour une action positive, festive en ramassant des déchets et lutter ainsi contre les déchets sauvages. Il s'agit d'organiser localement et partout dans le monde des opérations de nettoyage le même jour, le 21 septembre 2019.

L'objectif ? Provoquer une prise de conscience par l'action. C'est une première action simple, concrète qui est la première étape pour engager des changements plus grands.

L'ambition, au-delà de cette journée est de mettre en lumière toutes les initiatives menées tout-au-long de l'année à travers la France par des associations, des organisations qui portent des solutions pour mieux produire, mieux consommer, mieux/moins jeter. Toutes ces initiatives positives doivent être valorisées et entrer dans notre quotidien.

Déjà en mars, l'opération Hauts-de-France propres, organisée par la Région Hauts-de-France avait permis de récolter 1420 tonnes de déchets. Sans se satisfaire de ce record, cette opération a permis de sensibiliser des citoyens et surtout des élèves à la protection de la nature. De la même façon, les « Trashtag challenges » mobilisent des jeunes au nettoyage de zones particulièrement exposées aux incivilités.

Soyons tous mobilisés !



Site internet



La municipalité souhaite la modernisation du site internet www.ville-meteren.fr. Après plus d'un an d'utilisation par les méterenois, certains aspects du site doivent être rendus plus pratiques et accessibles. Pour ce faire, la mairie est à l'écoute de vos remarques et propositions. Vous pouvez remonter vos suggestions via le formulaire « contact » sur le site internet situé en haut à droite. Les modifications devraient être effectives dans le courant de l'été.

Vigilance sécheresse

Depuis début avril, le préfet a pris un arrêté de sécheresse qui s'applique à l'ensemble du territoire départemental, en cause, le niveau particulièrement bas des nappes phréatiques qui n'ont pu se recharger pendant l'hiver. Le risque est de ne plus avoir d'eau au milieu de l'été. Des mesures de restrictions ont donc été prises. Le préfet en appelle à la responsabilisation de chacun en rappelant que la consommation d'eau se répartit comme suit : 2 % l'agriculture, 18 % l'industrie et 80 % les particuliers, les collectivités, le tertiaire. Pour les particuliers et les collectivités : arrosage des pelouses et jardins interdit de 9 h à 19 h, remplissage des étangs ou piscines privées interdit, lavage des voitures interdit en dehors des centres spécialisés qui recyclent l'eau, arrosage des terrains de sport, stades et golfs de 9 h à 19 h.

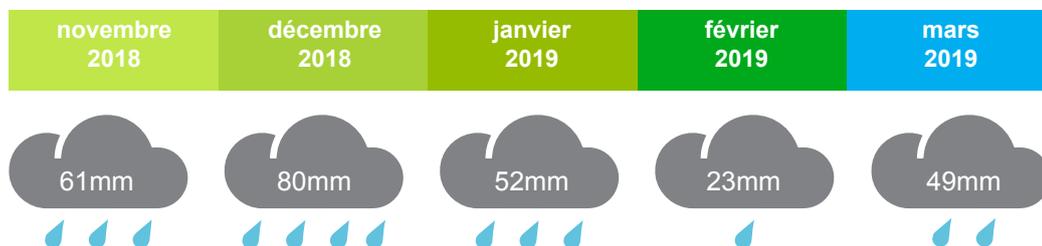
Pour les industriels, l'objectif est de tendre vers une réduction de consommation d'eau de l'ordre de 10 %.

Pour les agriculteurs, l'irrigation est interdite entre 11 h et 17 h.



Pluviométrie

de novembre 2018 à mars 2019 par Monique et Dominique Ponseel





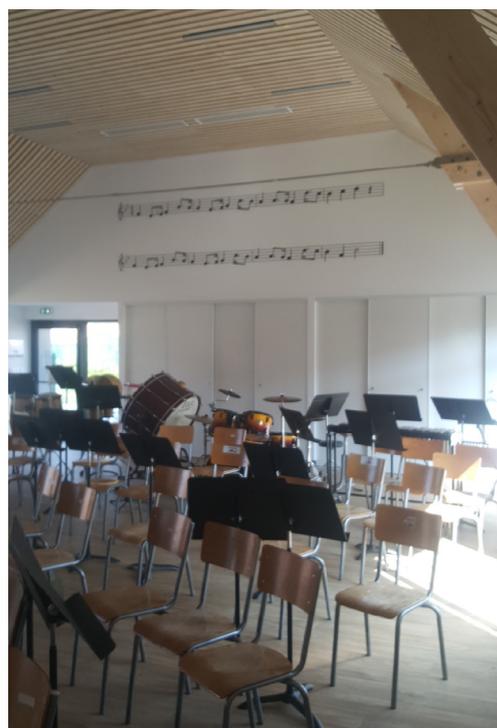
INVITATION CITY—TOUR INAUGURAL METEREN

Chères Méterenoises,
Chers Méterenois,

La municipalité vous donne
rendez-vous pour
le city tour inaugural

**LE 29 JUIN À 15H00
À L'ESPACE SPORTIF**

ESPACE SPORTIF
EGLISE
SALLE DE MUSIQUE



PRÉSENTE

MÉTEREN BEACH FESTIVAL

Gonflé à bloc depuis 10 ans !

28 et 29 JUIN 2019
10ème ÉDITION

JEUX GONFLABLES

LES PLUS GRANDS D'EUROPE
Samedi 29 à partir de 11h

MÉTEREN BEACH COLOR BY NIGHT

Vendredi 28 à 18h

LES MYSTÈRES DE MÉTEREN

Marche samedi 29 à 8h

MUSIQUE, BAR ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

